

Remarques du CD21 :

Nous notons le suivi très intéressant de la Fédération « qui ne lâche pas » le ministère des Sports et qui recherche des solutions financières pour la reprise des licences, l'aide aux clubs, l'emploi et la pratique du sport de la pétanque et du jeu provençal.

Nous regrettons que le débat se focalise sur les 2€ d'augmentation votée et essentielle pour le projet du Centre National.

Le CD21 ne changera pas le prix de base de la licence et absorbera l'augmentation de 2€.

Les vrais problèmes ne sont pas le prix mais il faut laisser la possibilité aux clubs d'organiser des concours officiels. Le plan de relance actuel est désuet. La fédération devrait réfléchir à soutenir les organisateurs de concours par des aides financières. Les principales ressources des clubs sont les buvettes (qui sont fermées actuellement ou très encadrées), le sponsoring « pillé » par des organisations privées hors de contrôle, les concours sauvages parasites de notre sport.

Pour 2021, la FFPJP pourrait prendre en charge tous les frais d'arbitrage des nationaux, les Comités Régionaux, les frais d'arbitrage des concours régionaux, et les Comité Départementaux, ceux des concours départementaux. Aide globale estimée aux clubs : 50 000€.

La formation obligatoire au tronc commun pourrait être prise en compte par la FFPJP pour les arbitres, brevets fédéraux et délégués. Aide globale aux licenciés : 20 000€

D'autres pistes existent mais qui ne sont pas exploitées.

Le Centre National de la FFPJP : Voilà un projet idyllique qui nous a été présenté comme une « pépite » de la pétanque (bâtiment administratif – boulodrome avec équipements et tribunes pour recevoir la télévision et améliorer notre image – bâtiment pour la Direction Technique et pour recevoir les stages de sélection nationale – un nombre de terrains à l'extérieur- etc....) pour un budget de 7 millions d'euros.

Historiquement, la pétanque s'identifie à Marseille. Un lieu intéressant est apparu dans les Bouches du Rhône mais le prix des terrains a augmenté de façon exponentielle et ce lieu est remis en question.

Il est certain que ceux qui proposeront autre chose perdront toute chance d'être élus à la fédération.

Pourquoi nos dirigeants ne proposent-ils pas une fédération administrative moderne à Marseille financée par le prix de la vente des locaux actuels désuets. Notre fédération resterait historiquement à Marseille et les employés également.

Un Centre national plus centré avec des accès ferroviaires et aériens valables – le coût de la résiliation serait moindre (4 millions d'euros)

Mais je dois rêver !!

Pour le CD21, la ligne, à court terme est la suivante :

Reprise de l'activité administrative le 15 Décembre 2020 avec des permanences les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h.

Assemblées générales des clubs : à partir du 20 Janvier 2021 et avant le 10 Février dans le respect des consignes sanitaires.

Assemblée Générale du CD 21 : Samedi 13 Février 2021 à 15h à l'Espace « Tabourot » organisé par le Club de la renaissance, avec 1 ou 2 représentant par club.

Elections : Listes à déposer ou à confirmer avant le 29 Janvier 2021 au siège du Comité.

Pour pouvoir voter, les clubs devront être affiliés pour 2021. Le nombre de voix est calculé sur la base des licenciés 2020 – la composition des bureaux devra être réactualisée sur Geslico avant le congrès.

Les questions écrites devront également être envoyées avant le 29 janvier 2021.

L'Assemblée Générale du Comité Régional aura lieu le Samedi 6 Mars 2021. Les candidatures doivent être adressées avant le 16 Février 2021.

Congrès national à Evian : les 16 et 17 mars 2021 – Pour les candidatures, voir sur le site de la Fédération.

Tout candidat à quelque élection que ce soit, doit être titulaire de sa licence 2021 et avoir un extrait de casier judiciaire N°3 de -de 3 mois avant la date de l'élection.

Le calendrier départemental sera revu après le Congrès Départemental par la nouvelle équipe en place.